

Nom commercial: Natrii laurylsulfas

Numéro de la matière: 066288

Version: 10 / CH

Date de révision: 29.03.2023

remplace la version: 9 / CH

Date d'impression 29.03.23

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Natrii laurylsulfas

N° d'article 06628800

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Exipient pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Sol. 2 H228

Acute Tox. 4 H302

Acute Tox. 4 H332

Skin Irrit. 2 H315

Eye Dam. 1 H318

STOT SE 3 H335

Aquatic Chronic 3 H412

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

Nom commercial: Natrii laurylsulfas

Numéro de la matière: 066288

Version: 10 / CH

Date de révision: 29.03.2023

remplace la version: 9 / CH

Date d'impression 29.03.23

H228	Matière solide inflammable.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H332	Nocif par inhalation.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient sulfate de sodium et de dodécyle

2.3. Autres dangers

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****sulfate de sodium et de dodécyle**

No. CAS	151-21-3		
No. EINECS	205-788-1		
Numéro d'enregistrement	01-2119489461-32		
Concentration	>= 59		%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Flam. Sol. 2	H228	
	Acute Tox. 4	H302	
	Skin Irrit. 2	H315	
	Eye Dam. 1	H318	
	Acute Tox. 4	H332	
	STOT SE 3	H335	Voies respiratoires; Voie d'exposition: par inhalation
	Aquatic Chronic 3	H412	

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

	Eye Irrit. 2	>= 10 < 19.999 %	
	Eye Dam. 1	>= 20 %	
ATE	orale	1'200	mg/kg
cATpE	par inhalation, Poussières/Brouillards	1.5	mg/l
cATpE	par inhalation, Vapeurs	11	mg/l

Nom commercial: Natrii laurylsulfas

Numéro de la matière: 066288

Version: 10 / CH

remplace la version: 9 / CH

Date de révision: 29.03.2023

Date d'impression 29.03.23

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Protéger les secouristes. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Après inhalation des produits de décomposition: Inhaler immédiatement corticostéroïd-aérosol à doser. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Traitement chez un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Faire boire de l'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin et lui montrer la fiche de données de sécurité.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), pas de spécifique antidote connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse, Produits extincteurs en poudre, Dioxyde de carbone, Eau pulvérisée

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Développement des gaz toxiques. Oxydes de soufre; La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les poussières. Eviter la formation de poussières. Veiller à assurer une aération suffisante. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nom commercial: Natrii laurylsulfas

Numéro de la matière: 066288

Version: 10 / CH

Date de révision: 29.03.2023

remplace la version: 9 / CH

Date d'impression 29.03.23

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Eviter le dégagement de poussières. Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Danger de coup de poussière. Conserver le récipient bien fermé. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Porter équipement de protection

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Eviter la formation de poussières. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur <= 30 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	4.1B	Matières solides inflammables
Classe de stockage (Suisse)	4.1	Des matières solides inflammables

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Ne pas respirer les poussières. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Nettoyer les mains et le visage après le travail. Ranger à part les vêtements de travail.

Protection respiratoire - Note

nécessaire; Filtre à particules P2

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié	vitone		
Épaisseur du gant		0.7	mm
Temps de pénétration	>	480	min

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Vêtement de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques ***

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière	solide
Couleur	blanc
Odeur	inodore
État de la matière	Poudre

Nom commercial: Natrii laurylsulfas

Numéro de la matière: 066288

Version: 10 / CH

Date de révision: 29.03.2023

remplace la version: 9 / CH

Date d'impression 29.03.23

Point de fusion

Valeur 204 à 207 °C
 Pression 1013 hPa
 Source Données de la littérature

inflammabilité

Inflammable.
 méthode UN Test N.1 (ready combustible solids)

Point d'éclair

Valeur °C
 Remarque Non applicable

température de décomposition

Valeur > 216 °C

valeur pH

Valeur 9.1
 Concentration/H₂O 1 %
 température 20 °C
 méthode DGF-H-III 1

solubilité(s)

éthanol
 Remarque partiellement soluble

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

pOW <=
 log Pow -2
 température 20 °C
 méthode OCDE 107

Pression de vapeur

Valeur <= 0.18 Pa
 température 20 °C
 méthode OCDE 104

Densité et/ou densité relative

Valeur 0.63 g/ml
 température 20 °C

9.2. Autres informations**Hydrosolubilité**

Valeur > 130 g/l
 température 20 °C
 méthode OCDE 105

allumage minimum

allumage minimum 3 à 10 MJ

température d'auto-inflammabilité

Valeur 310.5 °C

Masse volumique apparente

Valeur 200 à 300 kg/m³
 méthode DGF-H-II 1b

Tension superficielle

Valeur 25.2 mN/m
 température 23 °C
 méthode EEC 92/69, A.5

Nom commercial: Natrii laurylsulfas

Numéro de la matière: 066288

Version: 10 / CH

Date de révision: 29.03.2023

remplace la version: 9 / CH

Date d'impression 29.03.23

Autres données

La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Le produit n'est pas explosible à l'état de livraison, mais le risque d'explosion des poussières survient en cas d'enrichissement de l'atmosphère en poussières fines.

10.4. Conditions à éviter

Eviter la formation de poussières. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Etincelles. Flamme

10.5. Matières incompatibles

Aucune

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucuns connus.

Autres données

Danger de coup de poussière

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	1'200	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**sulfate de sodium et de dodécyle**

Espèces	rat	
DL50	1290	mg/kg
Source	Food and Cosmetic Toxicology. Vol. 5, Pg. 763, 1967	

sulfate de sodium et de dodécyle

Espèces	rat	
DL50	1200	mg/kg
méthode	OCDE 401	
Source	Fiche de données de sécurité approvisionnementneur	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**sulfate de sodium et de dodécyle**

DL50	> 2000	mg/kg
------	--------	-------

Toxicité aiguë par inhalation

ATE	11	mg/l
Administration/Forme	Vapeurs	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	
ATE	1.5	mg/l
Administration/Forme	Poussières/Brouillards	

Nom commercial: Natrii laurylsulfas

Numéro de la matière: 066288

Version: 10 / CH

Date de révision: 29.03.2023

remplace la version: 9 / CH

Date d'impression 29.03.23

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**sulfate de sodium et de dodécyle**

Remarque Nocif par inhalation.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**sulfate de sodium et de dodécyle**Espèces lapin
évaluation irritant
méthode OCDE 404**lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)****sulfate de sodium et de dodécyle**Espèces lapin
évaluation Irritant - risque de lésions oculaires graves
méthode OCDE 405**Sensibilisation (Composants)****sulfate de sodium et de dodécyle**

Remarque Aucun

Mutagénicité (Composants)**sulfate de sodium et de dodécyle**Espèces mammifère, espèce indéterminée
évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.**Toxicité reproductrice (Composants)****sulfate de sodium et de dodécyle**

évaluation Aucun effets négatifs

Cancérogénicité (Composants)**sulfate de sodium et de dodécyle**

évaluation Aucun effets négatifs

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**sulfate de sodium et de dodécyle****Exposition unique**évaluation Risque avéré d'effets graves pour les organes.
Voie d'exposition par inhalation
organes : Voies respiratoires**11.2 Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques *****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****sulfate de sodium et de dodécyle**Espèces Pimephales promelas
CL 50 29 mg/l
Durée d'exposition 96 h
méthode OECD 203**Toxicité pour les daphnies (Composants)**

Nom commercial: Natrii laurylsulfas

Numéro de la matière: 066288

Version: 10 / CH

Date de révision: 29.03.2023

remplace la version: 9 / CH

Date d'impression 29.03.23

sulfate de sodium et de dodécyle

Espèces	Ceriodaphnia spec	
CL 50	5.55	mg/l
Durée d'exposition	48 h	

Toxicité pour les algues (Composants)**sulfate de sodium et de dodécyle**

Espèces	Desmodesmus subspicatus	
CE50	> 120	mg/l
Durée d'exposition	72 h	
méthode	DIN 38412, partie 9	

Toxicité pour les bactéries (Composants)**sulfate de sodium et de dodécyle**

Espèces	Pseudomonas putida	
CE 10	1.084	mg/l
Durée d'exposition	16 h	
méthode	DIN 38412 Part 8	

sulfate de sodium et de dodécyle

Espèces	boue activée	
CE50	135	mg/l
Durée d'exposition	3 h	

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****sulfate de sodium et de dodécyle**

évaluation	Facilement biodégradable (critères OCDE)
------------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

pOW	<=	
log Pow	-2	
température	20	°C
méthode	OCDE 107	

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité dans le sol**

Ne va pas être absorbé par le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB *****

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.
La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Nom commercial: Natrii laurylsulfas

Numéro de la matière: 066288

Version: 10 / CH




Date de révision: 29.03.2023

remplace la version: 9 / CH

Date d'impression 29.03.23

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	1325	1325	1325
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	SOLIDE ORGANIQUE INFLAMMABLE, N.S.A.	FLAMMABLE SOLID, ORGANIC, N.O.S.	FLAMMABLE SOLID, ORGANIC, N.O.S.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	4.1	4.1	4.1
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	1 kg		
Les catégories de transport	2		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 2
Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est nécessaire pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H228	Matière solide inflammable.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Nom commercial: Natrii laurylsulfas

Numéro de la matière: 066288

Version: 10 / CH

Date de révision: 29.03.2023

remplace la version: 9 / CH

Date d'impression 29.03.23

Acute Tox. 4
Aquatic Chronic 3
Eye Dam. 1
Flam. Sol. 2
Skin Irrit. 2
STOT SE 3

Toxicité aiguë, Catégorie 4
Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Matière solide inflammable, Catégorie 2
Irritation cutanée, Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique
STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.